

L'ETP EN PRATIQUE

L'éducation thérapeutique est une **rencontre privilégiée d'écoute entre patient-entourage/ soignant** afin de déterminer les **besoins du patient** (Bilan Educatif Partagé).

Elle est proposée sous forme de « Programme d'éducation thérapeutique » personnalisé, centré sur les besoins et les attentes de la personne.

Ces **programmes** se déclinent sous forme de séances éducatives (ou ateliers) collectives ou individuelle.

Un **bilan et des évaluations** sont proposés tout au long du programme.

Les patients concernés par cette démarche, peuvent être **adressés par un professionnel de santé**, ou en **faire la demande auprès des équipes intervenantes** proposant un programme en lien avec la pathologie (formulaire de demande), lors d'une consultation ou d'une hospitalisation.

Quelles sont en pratique les étapes de la démarche d'éducation thérapeutique du patient ?

Le guide méthodologique propose une démarche éducative **en quatre étapes** : le recueil des besoins et des attentes du patient, la définition des compétences à acquérir ou à mobiliser, la planification de séances d'éducation thérapeutique du patient, l'évaluation des progrès du patient et la proposition d'une éducation thérapeutique de suivi.

Il s'agit de:

- 1. Élaborer un bilan éducatif partagé.** Le diagnostic est indispensable à la connaissance du patient, à l'identification de ses besoins et attentes et à la formulation avec lui des compétences à acquérir ou à mobiliser.
- 2. Définir un programme personnalisé d'éducation thérapeutique du patient.** Il s'agit de formuler avec le patient les compétences à acquérir ou à mobiliser au regard de son projet.
- 3. Planifier et mettre en oeuvre les séances d'éducation thérapeutique du patient collective et/ou individuelle.** L'objectif est de proposer, selon les besoins et préférences du patient, une planification des séances d'éducation thérapeutique du patient. Cette phase passe par une sélection des contenus des séances, des méthodes et des techniques d'apprentissage. **Elle se concrétise par des séances individuelles (d'une durée de 30 à 45 minutes) ou (le plus souvent) collectives ou en alternance.** Les séances collectives d'une durée de 45 minutes chez l'adulte, plus courtes ou avec des pauses chez l'enfant, rassemblent au minimum 3 personnes (au maximum 6 à 8 enfants, 8 à 10 adultes). Elles sont propices au partage d'expériences.
- 4. Réaliser une évaluation individuelle.** Elle permet de faire le point avec le patient sur ce qu'il a compris, ce qu'il sait faire, comment il vit au quotidien avec sa maladie, ce qu'il lui reste éventuellement à acquérir afin de lui proposer une nouvelle offre d'éducation thérapeutique du patient qui tienne compte des résultats de cette évaluation et de l'évolution de la maladie.

Quelles techniques et outils sont utilisés lors de séances d'éducation thérapeutique du patient ?

Les techniques et les outils sont variés :

- > **Techniques de communication** centrées sur le patient (écoute active, entretien motivationnel à utiliser en particulier au moment de l'élaboration du diagnostic éducatif, au cours du suivi éducatif et du suivi médical, pour initier un changement chez le patient, soutenir sa motivation au fil du temps) ;
- > **Techniques pédagogiques** telles des exposés interactifs, des études de cas, des tables rondes, des simulations à partir de l'analyse d'une situation ou d'un carnet de surveillance, des travaux pratiques, atelier, simulations de gestes et de techniques, des activités sportives, des jeux de rôle, des témoignages documentaires ;
- > Outils variés, affiches, classeur-imagier, bandes audio ou vidéo, cédéroms, brochures, représentations d'objets de la vie courante, etc..

Quels sont les acteurs de l'éducation thérapeutique du patient ?

L'ensemble des professionnels de santé selon la liste du Code de la santé publique sont concernés : en particulier médecins, infirmiers, diététiciens, masseur-kinésithérapeutes, pharmaciens, etc.

Les professionnels de santé peuvent être impliqués à divers niveaux :

- > **Information initiale** du patient sur la possibilité de bénéficier de l'éducation thérapeutique du patient
- > **Réalisation** de l'éducation thérapeutique du patient avec l'accord du patient ;
- > **Suivi du patient** : gestion de la maladie, maintien des compétences et soutien à la motivation.

L'implication des professionnels dépend de leur formation en éducation thérapeutique du patient, de leur disponibilité et de leur volonté de réaliser des activités d'éducation thérapeutique du patient. Dans le champ de la maladie chronique, le plus souvent la mise en oeuvre d'un programme structuré d'éducation thérapeutique du patient nécessite l'intervention de plusieurs professionnels. Les patients, individuellement ou leurs associations, sont sollicités dans les phases de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation des programmes et séances d'éducation thérapeutique du patient.